

LA CULTURE : UNE RICHESSE IGNOREE QUE NOUS ALLONS METTRE EN VALEUR

PROPOSITIONS DU CANDIDAT MOUSSA MARA

La culture, ensemble des traditions et souvenirs, du vécu collectif et de la conscience partagée d'un groupe d'être humains, forme la racine d'un individu et d'une nation. La culture s'illustre dans nos modes de vie, dans notre artisanat, dans nos pratiques champêtres, dans nos habitudes musicales, notre mode d'élevage, dans l'éducation, la santé... Elle est véhiculée par les langues et se transmet de génération en génération qui la perpétuent pour mieux singulariser chaque peuple, chaque nation, chaque ethnie... La culture est ce qu'on maîtrise le mieux car c'est notre berceau. La culture est l'arme dont on dispose pour ne pas se perdre et ne pas perdre pied dans un monde de plus en plus global. C'est elle qui permet à un individu de se prévaloir d'une qualité lors d'échanges avec un autre, de susciter un intérêt de la part des autres et finalement de se constituer une place au sein d'un groupe. Il en est de même des nations.

L'artisanat illustre bien la richesse que peut constituer la culture pour une nation. Derrière un masque dogon vendu à un étranger, il y a toute la vie de ce peuple, ses traditions et ses coutumes, son mode de vie, ses pensées... Celui qui achète ce bien s'intéressera de facto à tout cela et pourra peu à peu, acquérir des habits dogon, de la musique dogon, d'autres meubles... la dynamique ainsi enchaînée, si elle est généralisée, permettra aux artisans de disposer de ressources leur permettant de se perfectionner, d'améliorer leurs conditions de vie, d'innover dans d'autres produits et ainsi de suite d'entraîner un effet multiplicateur qui en deviendrait plus massif quand le secteur est soutenu et que les produits bénéficient d'un soutien global. Cet exemple peut être multiplié à l'infini et prouve à suffisance que finalement, la valeur ajoutée dont on parle tant n'est pas là où on l'imagine ! Elle se trouve dans chaque dépositaire de notre culture, dans chaque bijoutier, chaque tisserand, chaque forgeron... à un niveau modeste certes mais à un niveau qui touche chacun et capable d'entraîner la collectivité s'il est suffisamment organisé et suffisamment accompagné.

La culture peut être un puissant inducteur de progrès collectif. Le type de progrès sain et de plus grande pérennité que celui qu'on cherche désespérément par l'importation de méthodes venues d'ailleurs. Car il sera un progrès maîtrisé dont les fondamentaux nous appartiennent et un progrès qui nous enrichira au delà des aspects matériels. Les pays asiatiques qui étaient au même stade de pauvreté que l'Afrique ont enclenché depuis quelques décennies des progrès spectaculaires avec la Chine comme porte drapeau. Ils n'ont pu faire ce bond qu'en continuant à privilégier leurs pratiques et leurs coutumes tout en intégrant ce que les autres apportent de meilleur. Leurs modes vestimentaires, leurs habitudes culinaires, leurs ameublements, leurs organisations sociales, leurs pratiques linguistiques... sont pour la plupart restés intacts. L'Afrique gagnerait à s'inspirer de ces modèles !

La culture peut donc aider un Etat dans sa quête de progrès. Si elle est soutenue, encadrée et accompagnée par une politique claire et volontariste. Elle peut améliorer l'existence des citoyens et favoriser le renforcement du sentiment national. Elle peut atteindre ses objectifs et être un moyen rentable d'exercice d'une activité. Les produits culturels peuvent avoir un marché s'ils sont suffisamment portés à la connaissance du public, aussi bien national et qu'international. Ils bénéficient à ce titre d'ailleurs du progrès du secteur du commerce équitable, symbole de la prise de conscience des pays riches qu'il leur faut soutenir les produits du tiers monde. Ils peuvent connaître un essor sur plusieurs marchés si les conditions de leurs productions sont mieux rationalisées dans l'objectif d'accroître leur qualité. Ces conditions, quand elles sont remplies, permettent de rendre économiquement rentable le secteur des produits culturels de manière générale et artisanaux spécifiquement.

On observe ainsi, de part le continent, plusieurs entreprises spécialisées dans le domaine des coupes et coutures, l'ameublement, l'imprimerie, la production cinématographique et audiovisuelle, l'artisanat, l'architecture, la fabrication d'instruments de musique, de la menuiserie métallique, du textile...qui prospèrent tout en s'intégrant dans un cadre culturel exclusif. Faire le lien entre la culture et l'économie est leur credo. Cela devrait être le credo des gouvernements Africains également.

Nous allons nous employer dans ce sens. En faisant en sorte que notre identité soit préservée. En faisant en sorte que ses manifestations soient promues et que nous nous enrichissons à travers elles.

Nous voulons d'une politique culturelle qui va d'abord faire connaître le Mali au malien plutôt qu'à l'extérieur, une politique culturelle qui fait la part belle à la production nationale et aux créateurs qui se traduira par une augmentation significative du budget alloué à la culture : en passant de 7 milliards de FCFA aujourd'hui à au moins 20 milliards demain et en faisant en sorte qu'au moins 2% du budget d'Etat soit affecté à la culture. Nous allons mettre en œuvre une politique qui va multiplier par cinq en dix ans le poids du tourisme dans notre richesse nationale (aujourd'hui plus 700 hôtels, 90 milliards d'investissements ces dernières années, 120 milliards de recettes annuelles et 20 000 emplois dépendants du secteur).

Avec la politique culturelle que nous allons mener, le Mali bénéficiera enfin de l'immensité de ses richesses culturelles, préservera ses traditions et les ouvrira au Monde qui les adoptera, cela dans un contexte qui générera des revenus significatifs pour une bonne partie de nos compatriotes.

Notre politique culturelle va ainsi démontrer qu'on peut parfaitement faire correspondre l'être et l'avoir et cela de manière durable.

I PROTEGIONS NOTRE CULTURE POUR MIEUX NOUS ARMER A FAIRE FACE AUX ENJEUX DU XXI^e SIECLE

- Faire de la piraterie un crime au même titre que la falsification de monnaie et alourdir très sensiblement les condamnations (au moins dix ans de travaux forcés), élargir le champ des personnes qui peuvent être jugés : les pirates, qu'ils soient nationaux ou pas, les convoyeurs, transporteurs et autres contrebandiers, les distributeurs sur le marché et les revendeurs ;
- Organiser des opérations coup de poing, toutes les semaines sur le marché sur une période d'une année pour saisir, détruire, arrêter et juger en priorité les prévenus et les sanctionner en procédure accélérée ;
- Monter une brigade spécifique de lutte contre la piraterie et travaillant avec tous les services qui aura une bonne collaboration avec les artistes, leurs représentants, les maisons de disque... ;
- Instruire aux administrations économiques (impôts, douane, trésor) d'entraver fortement les concurrents des produits locaux et de leur appliquer systématiquement les règles de la loi. Il sera instruit aux administrations sécuritaires (gendarmerie, garde nationale, police, armée) de sévir contre les fraudes à l'importation mais également les distorsions au principe intangible de protection nationale. Dans leurs rapports et leurs comptes rendus, ils doivent faire un point précis sur la protection de la production nationale ;
- Instruire aux corps de contrôles de l'Etat dans leurs investigations de faire attention au respect des dispositions de préférence nationales par les administrations concernées et de faire des points spécifiques sur ces domaines ;
- Protéger les créateurs culturels, alléger leur fiscalité et accroître les accès aux financements ;
- Entraîner les collectivités territoriales dans cette voie pour qu'elles se transforment sur le terrain en relais de l'Etat, voir qu'elles dépassent l'Etat dans leurs actions de promotion de nos créateurs pour mieux soutenir le « consommer malien » ;
- Les chaînes désirant émettre à partir de nos espaces doivent privilégier la culture locale. Les chaînes souhaitant diffuser leurs images dans nos pays doivent adopter une égalité de diffusion entre les images culturelles extérieures et les images culturelles nationales. Toute production culturelle diffusée par la télévision doit observer cette règle ;
- Pour ce qui est de l'accès Internet, il sera instauré des moyens pour mieux contrôler la diffusion des produits culturels par ce canal. Il ne s'agit en aucune manière de contraindre l'usage des NTICs mais de bien dissocier en la matière le contenu quelque fois nocif du contenant qui est une aubaine pour notre pays ;

- Créer de véritables musées dans les régions sur le même modèle que le musée national avec une ouverture vers des expositions ponctuelles ou permanentes, des lieux propices aux foires, salons, une salle d'expression culturelle, des lieux de restauration qui promeuvent les mets locaux, des possibilités de projection...
- Soutenir dans tous les actes publics le « consommer malien » et entraîner les médias dans cette campagne et les amener à dénoncer toute utilisation éhontée des biens en provenance de l'extérieur quand on peut les remplacer par la production locale ;
- Le « consommer malien » sera décliné à tous les niveaux et introduit dans les programmes scolaires au niveau des questions de citoyenneté, les programmes scolaires incorporeront un aspect historique, géographique et culturel important ; permettant aux jeunes de savoir dans quel pays ils vivent et quels en sont les perspectives et les enjeux ; leur permettant de connaître leur racine et de savoir comment s'y prendre pour maintenir ce que ces racines leur lèguent de mieux.

II LA CULTURE : POLE PRIORITAIRE DE DEVELOPPEMENT

- Les habitudes culinaires, vestimentaires, de consommations courantes (produits de maisons, de table, de décorations...) seront orientées vers les produits du cru et l'Etat donnera l'exemple, les responsables à tous les niveaux donneront l'exemple ; l'habillement, la décoration des bureaux et des salons, les cérémonies officielles, la nourriture, les événements internationaux, l'ameublement des espaces, les logements, les espaces publics et salles de conférences...sont des opportunités que nous saisissons pour donner un cachet d'authenticité à notre existence, en commençant par les plus hautes autorités des Etats et en passant par les dirigeants de départements, d'entreprises, de services publics, les artistes, les élites politiques et économiques divers ;
- Mieux enseigner la culture, les arts doivent être mieux enseignés à l'école pour que nos enfants soient éveillés aux arts et à la culture en même temps qu'aux sciences et technologies, nous créerons ainsi de véritables artistes de vocation plutôt que des artistes contraints embrassant le métier par défaut ;
- Soutenir l'initiative de renaissance culturelle de l'Afrique avec l'allocation par chaque pays de 0,3% de son budget d'Etat pour contribuer au financement d'un fond culturel panafricain destiné à soutenir les politiques engagées ; l'objectif est de dégager environ 100 milliards de FCFA qui pourront être utilisés dans des activités culturelles d'envergure ;
- Instaurer une journée de promotion de notre culture chaque mois et accroître cette symbolique pour faire entrer la promotion de nos cultures dans les habitudes et mœurs ; les dirigeants montreront l'exemple dans leurs actes de tous les jours : s'habiller, manger, vivre selon nos traditions en les magnifiant. Etre humble et disponible également sans pour autant que cela empiète sur la sécurité ;
- l'Etat et les collectivités territoriales soutiendront toutes les initiatives privées conduisant à une plus grande maîtrise des techniques traditionnelles, cela dans tous les domaines : habillement, musique, alimentation, construction, l'ameublement, la décoration, l'artisanat... ;
- Soutenir des initiatives culturelles globales comme la biennale artistique et culturelle en l'annualisant (chaque année) car cela aidera à répandre la promotion culturelle depuis la base jusqu'au sommet. Faire en sorte que le public participe aux manifestations, accroître les récompenses depuis le niveau local jusqu'au niveau national ; soutenir toutes les autres occasions de promotion culturelle (exemple du YAARAL et du DEGAL, festival sur le Niger, festival de Tombouctou...) ;
- Multiplier les initiatives de détection, de concours, de sélection des talents en herbe et instaurer des systèmes de suivi et d'encadrement comme on le fait dans les écoles de football, sous l'égide des collectivités territoriales ;

- Soutenir l'institut national des arts en l'équipant davantage, en lui octroyant plus de moyens et en lui faisant avoir des relais locaux dans les régions ;
- Soutenir la création d'une entreprise industrielle basée sur l'artisanat dans le cadre du partenariat public privé : une entreprise qui fonctionnera comme une entreprise privée, investissant dans la formation et le perfectionnement, agissant comme une centrale d'achat des produits artisanaux en quantité et portant ces produits aux différents types de clientèle dont la clientèle nationale, soumissionnant aux appels d'offres ouverts aux produits artisanaux, ayant des relais au niveau international... Cette entreprise devant avoir au moins un capital de dix milliards de FCFA démontrera que la culture et l'artisanat peuvent être rentables, privilégier la qualité, toucher le plus grand nombre de personnes, fonctionner selon des critères de gestion rigoureuse et modernes tout en se situant dans un cadre libéral ;
- Ouvrir des perspectives pour que les acteurs privés qui voudraient investir dans ce domaine et agir comme l'entreprise pilote à soutenir puissent le faire dans de bonnes conditions de concurrence et de performance ;
- Soutenir les initiatives du secteur privé dans les domaines artisanaux et culturels et dans le domaine artistique et encourager les acteurs du secteur à investir dans la modernisation de leur outil, à la maîtrise des technologies en rapport avec les arts, à la mise en place de stratégies de développement passant par l'exportation des capacités sur le modèle de Blonba ou d'autres initiatives similaires, encourager les initiatives régionales et de développement artistique dans les régions avec le secteur privé à l'initiative ;
- Susciter le développement de plates formes artistiques et culturelles dans chaque région avec des aspects qui englobent tous les arts et cultures, la promotion, la formation, la production et la distribution. Tout cela en rapport avec les collectivités territoriales et les autres acteurs de développement de la région ;
- Multiplier les festivals avec un aspect touristique mais aussi un aspect économique (ventes de produits et services), un aspect de formation professionnelle (concours, ...);
- Réfléchir aux voies et moyens vers l'édification d'une véritable industrie culturelle : organisation des structures, fiscalité, formation, accès au financement, garanties, promotion de spectacles, protection des acteurs, circuits de production et de distribution ;
- Obtenir le soutien des organisations internationales sur la nouvelle politique culturelle et artistique du pays : UNESCO, UEMOA, CEDEAO, UA. Réfléchir à travailler de manière conjointe avec d'autres pays pour donner plus de poids aux initiatives nationales, notamment dans le domaine de la lutte contre la piraterie, la détection des talents en herbe, le financement du secteur....
- Renforcer le centre balla FASSEKE vers une plus grande appropriation des TIC dans la promotion culturelle, le soutien aux métiers de l'art et l'ouverture vers la musique traditionnelle à promouvoir à travers un mariage plus productif de nos instruments traditionnels et des nouvelles technologies ;

- Soutenir la promotion des technologies d'information et de communication dans la promotion de la culture. Soutenir et promouvoir les outils modernes de création et de diffusion de la culture (télévision, internet, téléphone, théâtre...) et les orienter vers nos cultures et traditions. Soutenir la mise en place d'établissement national et/ou des établissements régionaux de création artistique sous subvention de l'État et fonctionnant avec des privés ;
- Donner au cinéma malien un nouveau souffle par des appuis conséquents aux initiatives de création des films qui retracent la riche et variée histoire et la culture. Soutenir la formation des cinéastes (au moins deux bourses d'études par an vers les écoles prestigieuses à l'extérieur), soutenir la production avec la mise en place d'un festival national de promotion et de soutien tous les deux ans de manière alternée avec le FESPACO ;
- Créer une médaille du mérite culturel et mieux reconnaître les hommes de culture dans la délivrance de distinctions nationales ;
- Créer un fond de développement culturel (au moins 50 millions par an et par région) pour soutenir les initiatives de développement culturel.

III LE TOURISME ET L'ARTISANAT COMME INDUCTEURS DE RICHESSE ET PROTECTEURS DE NOS CULTURES

- Créer et soutenir au moins un centre de gestion agréé par région pour les artisans en mettant l'accent sur le financement des investissements, de l'exploitation et de la formation ;
 - Lancer un projet de développement et de soutien à l'artisanat sur le modèle du projet d'appui aux commerçants détaillants avec un volet relatif à l'accès aux marchés (création de maisons des artisans, multiplication des occasions d'exposition, des foires, soutien à la participation aux salons...), un volet de formation professionnelle, un volet de renforcement des organisations artisanales, un volet de financement (5 milliards de FCFA revolving, co gérés avec les organisations artisanales, les collectivités locales et les institutions de financement) avec un contrôle renforcé pour éviter les fraudes et permettre de sanctionner les éventuels abus ;
 - Soutenir l'artisanat en suscitant une élite artisanale par les concours et la formation pointue. Soutenir la spécialisation des artisans selon les habitudes culturelles de chaque région en encourageant la mise en place de structures de formation de pointe ;
 - Revoir la fiscalité des artisans en rapport avec les collectivités locales (intégrer l'impôt synthétique et les taxes municipales) en vue de la rendre plus supportable pour éliminer la corruption au profit des agents collecteurs, accroître les recettes publiques de l'Etat et des collectivités et permettre aux artisans de travailler dans une plus grande sérénité ;
 - Soutenir l'artisanat par la réservation d'au moins 50% des marchés publics accessibles aux produits artisanaux nationaux. Promouvoir l'artisanat au niveau des dirigeants qui s'efforceront d'utiliser les produits artisanaux du pays dans leurs faits et gestes, dans les actes officiels, lors des événements ;
 - Soutenir certaines filières porteuses de valeur ajoutée et dans lesquelles le Mali dispose d'avantage comparatif : les tissus avec le bogolan, la teinture des bazins... mieux organiser les filières autour des acteurs et avec leur participation, organiser un dispositif de meilleur accès au marché, faciliter les conditions d'exploitation et d'exportation, aménager la fiscalité, soutenir certaines initiatives combinant la culture, les traditions et la modernité comme le Ndomo à Ségou ;
- Appuyer les structures de formation de cadres et d'agents dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie pour accroître la professionnalisation des secteurs ;
 - Soutenir le tourisme de manière générale qui bénéficiera des efforts consentis pour promouvoir le tourisme des maliens en accroissant le professionnalisme des acteurs, en travaillant de manière plus systématique avec les organisations du secteur ;

- Créer les conditions d'un tourisme interne au Mali : le tourisme intérieur est un moyen d'apprentissage par les maliens de leur culture et un moyen de promotion des communautés rurales :
 - Segmentation du marché : Elèves et étudiants, les employés publics et privés, les cadres, les décideurs politiques ;
 - Sensibilisation et information : Programmes scolaires, utilisation des réseaux des collectivités, des organisations de la société civile, des acteurs de la presse. Les services publics en charge de la communication et tourisme vulgariseront la « découverte du mali » à destination des maliens. Les acteurs privés (agences de voyage, de tourisme...) feront de même. Les lieux de culture (restaurants, centres et musées, lieux de réjouissance...) seront utilisés ;
 - Organisation des circuits et de l'offre de manière adaptée pour chaque segment de marché, pour chaque région en mettant à contribution les hommes de culture et les professionnels du secteur qui devront proposer des produits conformes à l'esprit du tourisme interne ;
 - Mise en contribution des entreprises publiques et des établissements publics invités à proposer à leurs agents des occasions de connaître le pays ;
 - Les entreprises privées seront incitées à faire de même ;
 - Infrastructures d'accueil et de gestion des touristes intérieurs : l'Etat, les collectivités, les professionnels, les partenaires seront associés dans l'amélioration de l'accès aux sites et dans la facilitation des conditions de séjours (mise en contribution des fonds de péréquation et de la dotation globale à la décentralisation ainsi que les budgets régionaux et national) ;
 - Organiser les déplacements dans des conditions climatiques et d'accès avantageuses (novembre à février) ;
 - Promouvoir le tourisme interne volontaire par des actions de promotion et en incitant les ressortissants de chaque terroir à aller dans leurs villages lors des vacances, à participer au développement de leur contrée (village, cercle, région) par des initiatives de développement ;
 - Faciliter le financement et impliquer les acteurs pour minimiser les coûts (implication des associations de ressortissants d'une localité dans l'hébergement, la nourriture, l'accompagnement à des conditions modérées), standardisation des coûts (fixation de coûts maximum) et contrôle par les représentants de l'Etat, prêts des banques aux entreprises et à l'Etat avec la garantie de l'Etat, prêt de l'Etat aux agents et remboursement sur leur salaire avec des abattements, idem pour les collectivités, agences exonérés d'impôts sur ces opérations, prêts des entreprises aux salariés et condition de remboursement favorable, prêts des entreprises aux syndicats et organisations de travailleurs avec des conditions de remboursement favorables, prêts des employeurs aux salariés avec une partie d'avantage fiscal sous forme de crédit d'impôt (subvention de l'Etat), utilisation par l'Etat de fonds spéciaux pour soutenir les établissements scolaires en partenariat avec les collectivités, les associations de parents d'élèves, le département de l'éducation et les professionnels du secteur ;
 - Autres alternatives de financement : incitation des agences à chaque circuit à destination de l'extérieur à mettre sur place un circuit à destination des maliens à prix fortement réduit qu'ils géreront avec les services en charge de ce domaine sur base d'inscription, de présélection, ...

- Dans l'urgence et sur une période de deux ans, mettre en place un fond de soutien (2 milliard de FCFA) agissant pour subventionner et/ou prêter des ressources aux acteurs du secteur du tourisme souffrant de l'insécurité au Nord : avec la collaboration des organisations professionnelles du secteur ;
- Pendant cette période de deux ans et jusqu'à la réduction substantielle de l'insécurité au Nord, se fixer un objectif de « Zero acte d'insécurité » contre un touriste étranger dans notre pays : de son arrivée à son départ, il ne doit rien lui arriver et engager l'ensemble des acteurs, des forces de sécurité et des forces armées à œuvrer dans ce sens avec une plus grande coordination des actions des uns et des autres et une meilleure présence de notre dispositif de protection ;
- Mieux utiliser nos représentations diplomatiques pour vendre la destination Mali, en faire un critère d'évaluation de leur action ;
- Lancer et développer l'écotourisme et une meilleure utilisation du fleuve : promouvoir les parcs nationaux, soutenir la biodiversité et la protection des forêts, soutenir la COMANAV en accompagnant sa politique d'investissements portant sur l'acquisition de bateaux à fond plat, soutenir l'initiative du « rallye sur le fleuve » de Koulikoro à GAO, aller vers un transport fluvial dans la ville de Bamako (organisation de circuits de balades vers la Guinée et vers Sotuba, visite de la ville le long du fleuve, excursions sur des îles, soutien à des initiatives de création de lieux de repos et récréatifs, soutien au transport collectif utilisant le fleuve : par exemple de Sébénicoro à Badalabougou, Kalaban à Djicoroni...).